Altam
32 rue d'Hauteville 75010 PARIS
01 56 03 94 30 - **www.altam.fr**
Le 25/11/2026

Formation

FORMATION REVIT COLLABORATION

Durée	2 heures
Niveau	Débutant
Public concerné	Agenceur, Architecte, Chef de projet, Ingénieur, Projeteur

DESCRIPTION DU PRODUIT

Avec La formation Revit Collaboration vous saurez comment collaborer dans Revit. Vous apprendrez le partage de projets et la création des sous projets.

Le Logiciel Revit d'Autodesk est le Logiciel 3D BIM incontournable pour réaliser des maquettes numériques et travailler en mode collaboratif dans le Cloud.

Cette formation en Replay vient compléter la formation Conception Initiation et la formation Construction Initiation.

OBJECTIFS, PRÉREQUIS ET MOYENS

Objectifs

Paiement à la commande

ou transmission de l'accord du Pole emploi de la prise en charge totale des frais de formation.

Vous serez capable à la fois de mettre en place un projet collaboratif sur un modèle Revit et vous maîtriserez ses fonctionnalités (nommage, autorisations..) au quotidien.

Prérequis

Maîtrise de l'environnement Windows et connaissance de la maîtrise d'œuvre bâtiment.

Moyens

Une formation organisée uniquement en distanciel, par nos formateurs. Le contenu de la séance disponible en replay.

Toutes nos formations sont réalisables en présentiel et en distanciel.

PROGRAMME

Mis à jour en janvier 2024 – V4

Généralités

Introduction

Principe et fonctionnement de la collaboration,
Les niveaux de BIM,
L'organisation interne et externe.

Mise en place

Création d'une maquette collaborative

Activer le partage de projet sur un serveur cloud,
Création des sous-projets,
Synchroniser et sauvegarder,
Restaurer une sauvegarde,
Fichier central/Fichier local.

Paiement à la commande

ou transmission de l'accord du Pole emploi de la prise en charge totale des frais de formation.

Modéliser sur un projet collaboratif

Ajouter les objets à un sous-projet,
Modifier ou supprimer un sous projet,
Gestion de la visibilité des sous-projets dans les vues,
Nettoyer les sous projets.

Conclusion

Récapitulatif sur les bonnes pratiques : nommage, organisation, autorisations, …
Questions / Réponses.

Paiement à la commande

ou transmission de l'accord du Pole emploi de la prise en charge totale des frais de formation.